

Economie : Malviche, de la forêt à la palette,



A la tête de l'entreprise, fleuron de l'industrie morvandelle, Michel Malviche, a accepté de répondre à nos questions.

VdM : Qu'est-ce qui a valu l'installation d'une scierie d'une telle ampleur à Saint-Martin-du-Puy, petite commune rurale, à mi-distance entre Avallon et Lormes ?

Michel Malviche : « *Ma famille est originaire de Saint-Martin du Puy depuis de nombreuses générations. C'est tout naturellement que mon père, Maurice Malviche, alors qu'il était exploitant forestier, y implanta une scierie en 1953. Lorsque je lui ai succédé, la question d'un changement de lieu ne s'est pas posée.* »

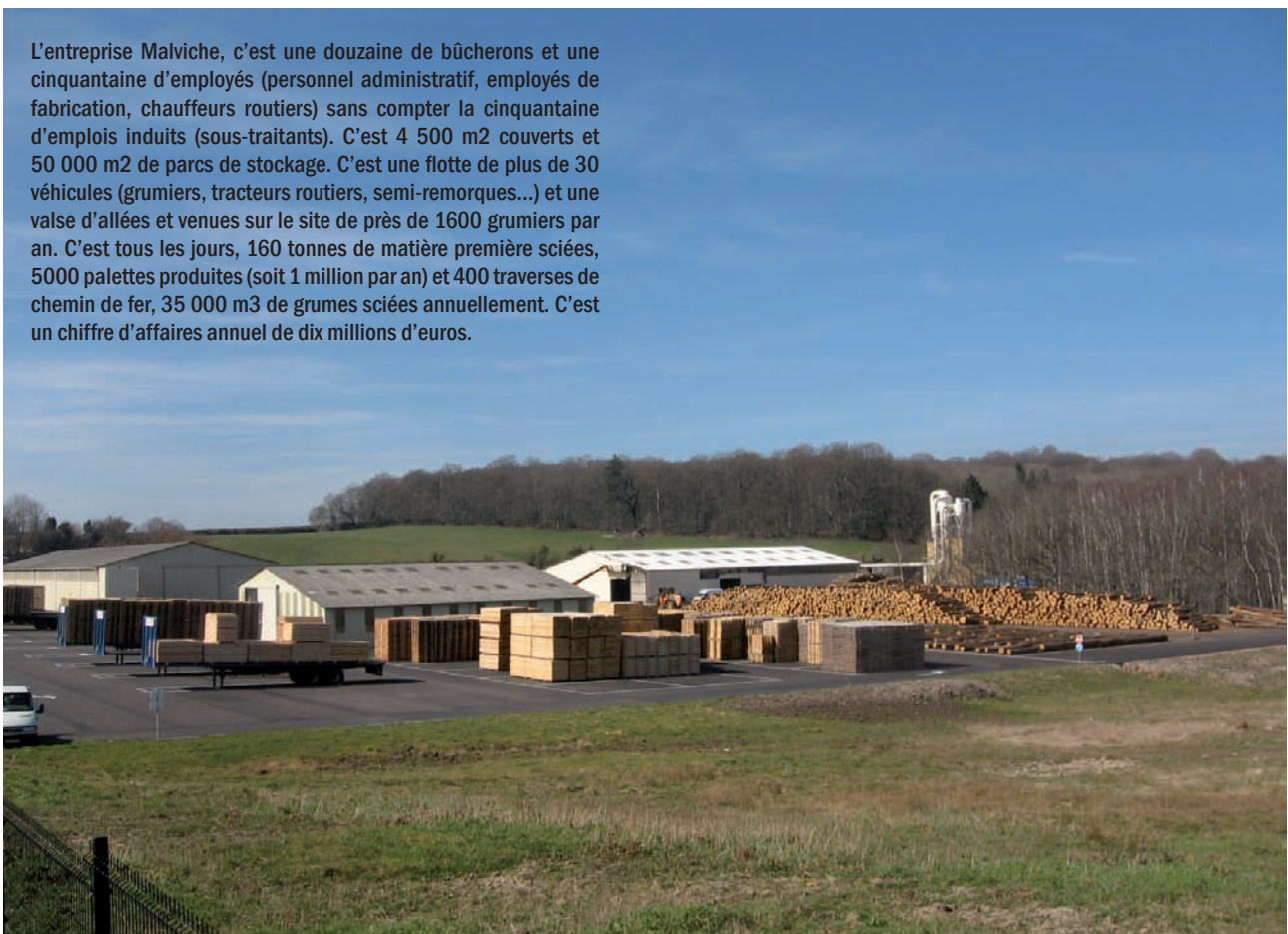
VdM : Comment une telle entreprise a-t-elle été créée ? Et dans quelles conditions s'est-elle développée ?

Michel Malviche : « *Après la guerre, la SNCF avait des besoins énormes en traverses de chemin de fer. Notre scierie familiale, - l'une parmi la cinquantaine de scieries de la Nièvre à cette époque -, s'est développée au gré de ses marchés d'Etat et de ses approvisionnements.* »

VdM : En quoi consistent exactement vos activités ?

Michel Malviche : « *Nous traitons toute la filière bois, de A à Z. Estimation et achat de coupes de bois, exploitation forestière, scierie, fabrication de palettes de manutention et de traverses de chemin de fer, négoce de grumes, livraison sur toute la France en « flux tendu » (c'est-à-dire en moins de 24h) avec notre propre flotte de camions, recyclage, bois énergie et bois de trituration (pour la fabrication de panneaux d'aggloméré). Cette maîtrise de toute la filière nous rend complètement autonomes.*

L'entreprise Malviche, c'est une douzaine de bûcherons et une cinquantaine d'employés (personnel administratif, employés de fabrication, chauffeurs routiers) sans compter la cinquantaine d'emplois induits (sous-traitants). C'est 4 500 m² couverts et 50 000 m² de parcs de stockage. C'est une flotte de plus de 30 véhicules (grumiers, tracteurs routiers, semi-remorques...) et une valse d'allées et venues sur le site de près de 1600 grumiers par an. C'est tous les jours, 160 tonnes de matière première sciées, 5000 palettes produites (soit 1 million par an) et 400 traverses de chemin de fer, 35 000 m³ de grumes sciées annuellement. C'est un chiffre d'affaires annuel de dix millions d'euros.



du Morvan aux quatre coins de la terre...

C'est notre force. Chez nous le leitmotiv « Toute commande passée avant 16h est livrée le lendemain, quelque soit l'endroit en France » est une des raisons de notre réussite. »

VdM : Quelles sont les perspectives ?

Michel Malviche : « D'abord la pérennité. En temps de crise, durer, c'est souvent déjà un exploit. Mais il s'agit toujours d'ouvrir de nouveaux marchés, notamment à l'étranger, de traverses et de palettes. Notre spécialité de palettes en chêne (80% de la production) destinées au transport de pondéreux ou de produits délicats (du type produits chimiques) nous place en position privilégiée sur le marché. Mais, pour obtenir le droit d'exporter à l'international, il nous a fallu investir dans des procédés de fabrication à haute technologie. Par exemple, l'obtention de la norme internationale pour les mesures phytosanitaires n°15 (NIMP 15) passe par des bois chauffés à cœur à 56°C pendant trente minutes. Depuis 2004, notre centre de traitement thermique d'une capacité de 3000 palettes par jour nous a ouvert des portes aux quatre coins du monde. Un plus pour l'International ! Car nous sommes toujours en quête d'amélioration et de progrès. »

VdM : Une telle consommation de grumes de chênes ne risque-t-elle pas de mettre la présence des feuillus du Morvan en péril ?

Michel Malviche : « Très attentifs à la gestion durable de la forêt, nous nous inscrivons dans le cadre des normes dites PEFC qui impliquent une exploitation maîtrisée de la forêt : finies les coupes sauvages et les coupes à blanc.

Aujourd'hui, on travaille par éclaircie, pied par pied ; ce travail minutieux de coupe avec parcimonie est le gage de l'avenir. Les textes disent : « Le développement durable doit satisfaire les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » Nous nous inscrivons résolument dans le sens de ce vœu. De ce fait, engagée dans la démarche de la gestion durable de la forêt et éco - certifiée, l'entreprise ne scie et ne commercialise dorénavant plus que des bois issus de forêts où l'avenir est pris en compte. Aujourd'hui, on « récolte le bois » et on « fait repousser la forêt ».

VdM : L'entreprise a été vendue l'année dernière au groupe nivernais Charlois, leader national de la merranderie...

Michel Malviche : « Oui, de façon à assurer la continuité de l'entreprise tout en lui garantissant un développement selon mes vœux, j'ai décidé de la vendre au groupe Charlois, spécialisé à la fois dans le traitement du bois à merrain et dans la tonnellerie. Nous travaillons main dans la main avec la famille Charlois depuis plus de trente ans, avec la même passion pour la forêt. C'est donc tout naturellement que notre rapprochement s'est fait. Entre nous, c'est le même amour des valeurs : esprit de famille, passion, patience... Grâce à cette acquisition, le groupe Charlois est devenu l'une des premières exploitations forestières françaises en termes de volume de chênes à merrain français achetés et transformés chaque année, avec deux merranderies et une tonnellerie situées au cœur du massif des Bertranges. » ■

